

0030036Y  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE GENERAL THEODORE DE BANVILLE  
12 COURS VINCENT D'INDY  
03017 MOULINS CEDEX  
Tel : 0470442642

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 17-1

Annule et remplace l'acte n° 17 - 2023-2024

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/09/2023

Réuni le : 25/09/2023

Sous la présidence de : Lydia Advenier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

avec mairie d'Avermes pour partenariat afin de permettre un tarif réduit aux personnels pour la saison culturelle pour l'année 2023 2024 et sans incidence financière

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0030036Y  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE GENERAL THEODORE DE BANVILLE  
12 COURS VINCENT D'INDY  
03017 MOULINS CEDEX  
Tel : 0470442642

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 18-1  
**Annule et remplace l'acte n° 18 - 2023-2024**  
Année scolaire : 2023-2024  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 15/09/2023  
Réuni le : 25/09/2023  
Sous la présidence de : Lydia Advenier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

avec MGEN pour la mise à disposition gracieuse de l'exposition "Cartooning for Peace" du 8 au 26 janvier 2024.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0030036Y  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE GENERAL THEODORE DE BANVILLE  
12 COURS VINCENT D'INDY  
03017 MOULINS CEDEX  
Tel : 0470442642

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 20

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 28

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Lydia Advenier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Avec la société MAIF assurance 2024 pour un montant annuel de 929.07 € TTC concernant l'assurance multirisque des élèves du lycée

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0030036Y  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE GENERAL THEODORE DE BANVILLE  
12 COURS VINCENT D'INDY  
03017 MOULINS CEDEX  
Tel : 0470442642

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 28

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Lydia Advenier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- les articles L2123-1-1° et R2123-1-1° du code de la commande publique du 1er avril 2019

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions des articles L2123-1-1° et R2123-1-1° du code de la commande publique du 1er avril 2019 d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget et dont le montant est inférieur à 215 000 € pour l'année scolaire 2023-2024

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0030036Y  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE GENERAL THEODORE DE BANVILLE  
12 COURS VINCENT D'INDY  
03017 MOULINS CEDEX  
Tel : 0470442642

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2  
Numéro d'enregistrement : 22  
Année scolaire : 2023-2024  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 28

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Lydia Advenier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à ESPAGNE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui          Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Séjour au pays Basque ( ESPAGNE) du 29 avril au 4 mai 2024 pour 49 élèves des sections espagnoles et 4 accompagnateurs

La participation des familles est fixée à 410 €

Le montant total du séjour est fixé à 21 766.04 €

Les activités prévues sont la découverte de san Sébastian, Bilbao et différentes activités ( visites de musée, initiation pelote basque,....)

L'hébergement est prévu en centre de famille dans la région de Bilbao

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**  
Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Advenier

Prénom : Lydia

Signé le : 10/11/2023 14:37:44

0030036Y  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE GENERAL THEODORE DE BANVILLE  
12 COURS VINCENT D'INDY  
03017 MOULINS CEDEX  
Tel : 0470442642

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2  
Numéro d'enregistrement : 23  
Année scolaire : 2023-2024  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 28

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Lydia Advenier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BAD VILBEL EN ALLEMAGNE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui      Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Échange en ALLEMAGNE du 5 mars au 12 mars 2024 dans le cadre de la pratique de la langue Allemande avec 30 élèves et 3 accompagnateurs

La participation des familles est fixée à 200 €

Le coût prévisionnel du voyage s'élève à 8 065 € TTC

Une participation de 1331.82 € est prévue avec le comité de jumelage de Moulins et le complément sur le budget de l'établissement

L'hébergement est prévu dans les familles et les déplacements en car

Les élèves Allemands seront accueillis en France du 1 au 8 février 2024

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	28
Pour :	28
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Advenier

Prénom : Lydia

Signé le : 10/11/2023 14:37:58

0030036Y  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE GENERAL THEODORE DE BANVILLE  
12 COURS VINCENT D'INDY  
03017 MOULINS CEDEX  
Tel : 0470442642

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 24

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 28

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Lydia Advenier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

mairie d'Yzeure pour mise à disposition théâtre sylvia Montfort les 29 et 30 mai 2024 pour représentations théâtrales de l'option théâtre

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0030036Y  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE GENERAL THEODORE DE BANVILLE  
12 COURS VINCENT D'INDY  
03017 MOULINS CEDEX  
Tel : 0470442642

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 25

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 28

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/10/2023

Réuni le : 09/11/2023

Sous la présidence de : Lydia Advenier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

avec Région Auvergne Rhône Alpes pour partenariat pour dispositif Jeunes en Librairie année scolaire 2023 2024

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0